

SEDMEN

Syndicat National des Spécialistes en Endocrinologie, Diabète, Maladies Métaboliques et Nutrition
www.sedmen.org

Conseil d'Administration

Président

Dr. F. MOREAU

Secrétaire Générale

Dr. E. VINCENT-TASSIN

Trésorière

Dr. J. M'BEMBA

Vice-Présidentes

Pr. B. DELEMER

Dr. M. ROCHEZ-FRAIBERG

Secrétaire Adjointe

Dr. C. CHABROLLE

Trésorier Adjoint

Dr. H. MONPEYSSEN

Membres du Conseil

Dr. A. CARREAU

Dr. S. CLAVEL

Dr. A. CLAVIER

Dr. C. COLAS

Dr. F. GIROUD-BALEYDIER

Dr. P. NATHAN

Dr. A. NAVARRANNE-ROUMEC

Dr. I. RAYNAUD

Dr. S. PICARD

Dr. C. SEMON

Monsieur Edouard Philippe
Premier Ministre
57 rue de Varenne 75007 Paris

Monsieur Olivier Véran
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 Avenue Duquesne 75007

Paris, Schiltigheim, le 19/04/2020

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé,

Notre spécialité s'est rapidement adaptée à la crise sanitaire.

Elle a été présente et a amplement répondu aux besoins de la population diabétique qu'elle a l'habitude de prendre en charge, et ce, par tous les moyens aujourd'hui disponibles pour maintenir le suivi de nos patients.

À la suite du confinement, notre activité de consultations présentes s'est, comme pour toutes les spécialités, fortement réduite. Celles-ci représentaient, pour la 2^e quinzaine de mars et pour 4/5 de nos confrères, moins de 20% d'activité.

Fort heureusement, les diabétologues-endocrinologues pratiquaient déjà la téléconsultation. Un sondage en ligne renseigné par 65 de nos confrères (95% de libéraux dans ce panel) montre que près du 1/3 faisait déjà des téléconsultations avant le début du confinement.

Pour la période de transition et d'après confinement, nous continuerons à adapter notre pratique entre téléconsultations et consultations présentes, en organisant notre cabinet pour recevoir les patients en toute sécurité.

Alors qu'un déconfinement progressif est envisagé à partir du 11 mai 2020, le prolongement du confinement pour les personnes « fragiles » nous oblige à prendre les devants et nous interroge sur les messages perçus souvent comme discordants par nos patients et par nous-mêmes : entre le devoir de rester confiné chez soi et l'obligation de

consulter son médecin, en cas de décompensation aiguë de la maladie chronique ou pour le suivi présentiel nécessaire à la pathologie chronique.

Depuis le 14 avril, nous sommes quotidiennement contactés par nos patients, de la personne jeune, diabétique de type 1 bien équilibrée à la personne âgée diabétique souffrant de complications multiples qui, perdus, s'inquiètent de savoir si nous les recevrons ou jusqu'à quand ils resteraient confinés ou ne pourraient reprendre le travail. Bien sûr, que les personnes obèses, diabétiques de type 2 et hypertendus doivent être protégées au maximum du virus, mais qu'en est-il des personnes diabétiques plus jeunes sans comorbidité ni complication. Le mieux ne serait-il pas que chaque praticien décide avec son patient ?

Il est en de même pour les questions d'approvisionnement des masques et de la disponibilité des sérologies pour nos personnes atteintes de maladies chroniques.

Là encore, les interrogations et les angoisses induites sont nombreuses chez nos patients.

La permanence de notre activité auprès de nos patients s'est manifestée par des conseils téléphoniques, des envois d'ordonnances, de certificats soutenant le recours au télétravail, des arrêts de travail, le tout non facturé... Si plus de la moitié des endocrinologues interrogés ont pratiqué plus de 70 % de leur activité en téléconsultations, celles-ci ont été facturées en tiers payant pour 60 % d'entre elles. Et le plus souvent, en l'absence de secrétaire sur place car étant passé en télétravail ou en chômage partiel pour 50 % des cabinets libéraux de notre spécialité.

Pour toutes ces raisons, nous demandons instamment une aide auprès du gouvernement et des tutelles pour continuer à assurer cette prise en charge que l'on a assurée sans compter :

- annulation des charges sociales du praticien (URSSAF, CARMF et CFE) et patronales du personnel maintenu dans l'emploi durant la période de confinement,
- maintien de notre chiffre d'affaire par une compensation mensuelle à hauteur du douzième du chiffre d'affaires 2019 tant que durera la crise,
- forfait de rémunération exceptionnel pour le travail général d'information, de soutien et d'organisation des soins de nos patients diabétiques.

Nous demandons que notre spécialité, via le SEDMEN, notre CNP, les Sociétés Savantes SFD et SFE et la Fédération Française des Diabétiques, soit pleinement associée aux décisions concernant la définition des personnes à risque d'infection COVID sévère. La typologie du diabète et l'équilibre glycémique doivent être précisés au mieux, au regard des données épidémiologiques disponibles. Le diabète est une maladie très hétérogène tant dans sa présentation que dans son évolutivité et ses traitements.

Il n'est pas concevable que le confinement entrave la poursuite du suivi ou l'accès aux soins spécialisés car on sait que la téléconsultation ne fait pas tout.

Nous, médecins spécialistes pouvons aider le gouvernement à trouver les mesures de continuité des soins adaptés à la population que nous soignons.

Pour cela, nous avons aussi besoin de préparer le jour « d'après » avec les tutelles afin de mettre en œuvre une politique de santé qui tienne compte de notre expertise et de notre spécificité, dans l'intérêt supérieur de ceux dont nous avons la santé en charge.

Il est temps que l'expertise clinique de la prise en charge d'une pathologie chronique complexe, chronophage et pluriprofessionnelle soit reconnue à sa juste valeur.

Ces éléments seront clés et déterminants pour les négociations conventionnelles à venir.

Nous vous prions de croire Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé, en l'expression de notre plus haute considération.

Dr Claude COLAS

Vice-Présidente -médicale AVENIR SPE

Dr François MOREAU

Président du SEDMEN

07 70 11 66 79



Copie à :

Monsieur le Professeur Jérôme SALOMON, Directeur Général de la Santé

Monsieur Nicolas REVEL, Directeur de la CNAM